

# **Le Vice-président de l'ANEM intervient en soutien aux agriculteurs et éleveurs de montagne**

Le 23 mars 2021, Jean-Pierre Vigier, vice-président de l'ANEM, a interrogé Julien Denormandie, ministre de l'agriculture et de l'alimentation sur le bilan des négociations commerciales prévues par la loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous, dite loi EGalim.

La loi EGalim a prévu des négociations commerciales annuelles entre les producteurs, transformateurs et les distributeurs. Le Comité de suivi desdites négociations du 29 janvier 2021 a pointé des divergences de vue entre les fournisseurs et les producteurs.

En l'absence du Ministre de l'agriculture et de l'alimentation retenu à Bruxelles, Olivier Dussopt, ministre chargé des comptes publics, a insisté sur la nécessité de mettre en place un outil permettant plus de transparence sur les coûts et les prix et sur la nécessité de multiplier les contrôles pour s'assurer du respect de la loi EGalim.

[https://www.anem.fr/wp-content/uploads/2021/03/QG\\_20210323145218\\_1\\_5103230\\_5354130.mp4](https://www.anem.fr/wp-content/uploads/2021/03/QG_20210323145218_1_5103230_5354130.mp4)